

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE RELAIS MIXTE

CHÂTEAUROUX

DIMANCHE 22 AOÛT 2021



Représentant du Comité d'Organisation :

LORRY Pascal – Président du T.C.C. 36

Représentant du Bureau Exécutif :

MENTRE Loïc – Vice-président de la F.F.TRI

Officiels Techniques :

LE BAIL Alain et GOMEZ Didier

Arbitres de course :

BEURIENNE Fabrice et BORRIGLIONE Christophe

Responsable Vie Sportive :

BORDELOT Pierre

Responsable Communication :

DECHARRIERE Alisson

Animation :

DALERY Christophe et BADELIER Mathieu

Chronométrage :

PROLIVE SPORT

PROGRAMME & HORAIRES RELAIS MIXTE

Retrait des dossards
Piscine de Belle-Isle

Horaire Retrait des Dossard
Samedi 21 août 17:00 – 19:00
Dimanche 22 août 07:45 – 08:15

Relayeurs	Ouverture AT	Fermeture AT	Appel relayeuses A	Départ	Horaires protocole	Distances
A	8:30	9:15	9:20	9:30	11:30	300 m – 8 km – 2,1 km
B	8:30	9:15	-	-	11:30	300 m – 8 km – 2,1 km
C	8:30	9:15	-	-	11:30	300 m – 8 km – 2,1 km
D	8:30	9:15	-	-	11:30	300 m – 8 km – 2,6 km



IMPLANTATION GENERALE



Boulodrome : Avenue Daniel BERNARDET, 36000 Châteauroux

Piscine : 21 Rue du Rochat, 36000 Châteauroux



Au regard de nouvelles mesures sanitaires applicables depuis le 09 août 2021, il est demandé la présentation d'un pass-sanitaire valide, **dispositions applicables aux personnes majeures** :

Aux athlètes :

- au moment de l'entrée dans l'aire de transition.

Aux coaches :

- au moment du retrait des dossards ;
- au moment de l'entrée dans l'aire de transition.

Au public :

- dans les zones matérialisées de regroupement potentiel (ex: zone de départ, zone d'arrivée, village exposant, etc...)

Afin de gagner du temps lors des contrôles, merci de préparer à l'avance les justificatifs.

Un pass-sanitaire est valide quand :

- le schéma vaccinal est complet ;
- un test PCR ou antigénique est négatif daté de moins de 72h ;
- un certificat de rétablissement de la Covid-19 est établi.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SPORTIVE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive Internationale (ITU) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.

[Cliquez ici pour accéder aux Réglementations](#)



Au regard de nouvelles mesures sanitaire applicable depuis le 09 août 2021, il est demandé la présentation d'un pass-sanitaire valide, **dispositions applicables aux personnes majeures** :

Aux athlètes :

- au moment de l'entrée dans l'aire de transition.

Aux coaches :

- au moment du retrait des dossards ;
- au moment de l'entrée dans l'aire de transition.

Au public :

- dans les zones matérialisées de regroupement potentiel (ex: zone de départ, zone d'arrivée, village exposant, etc...)

Afin de gagner du temps lors des contrôles, merci de préparer à l'avance les justificatifs.

Un pass-sanitaire est valide quand :

- le schéma vaccinal est complet ;
- un test PCR ou antigénique est négatif daté de moins de 72h ;
- un certificat de rétablissement de la Covid-19 est établi.

Le Championnat de France des clubs de Relais Mixte est accessible de la catégorie Cadets/Cadettes à la catégorie Masters.

Les clubs devront engager 4 athlètes (2 femmes – 2 hommes). Ces clubs auront la possibilité par un système de prêt, d'intégrer **1** athlète d'un autre club pour compléter l'effectif de l'équipe, sur présentation d'un accord écrit du club d'appartenance lors du retrait des dossards.

Tous les athlètes devront porter la tenue du club support. Le club support étant le club d'appartenance de la majorité des triathlètes composant l'équipe.

La DTN a la possibilité d'inscrire jusqu'à 3 équipes nationales composées d'athlètes de son choix. L'ensemble des coéquipiers porteront la tenue de l'équipe de France ou à défaut une tenue identique, logotée « Equipe de France ».

Lors du retrait des dossards, le concurrent ou le coach, doit vérifier l'exactitude des données le concernant et les valider en émargeant :

- la présentation des licences n'est pas obligatoire. néanmoins les athlètes doivent pouvoir présenter leur licence en cas de requête.
- les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un membre de l'équipe ou du club sur présentation de sa licence fédérale ou d'un autre club sous réserve d'une procuration (papier ou dématérialisée).

- L'épreuve se déroule sur un format de course intégrant 4 distances XS ou assimilé.
- Le passage de relais dans la zone prévue, qui se fera sans contact physique entre coéquipiers.
- Le classement de l'équipe de club s'effectue à l'arrivée du 4^e coéquipier.

Titres attribués

- **Champion de France des Clubs Jeunes de Relais Mixte**
(s'adresse à des équipes uniquement composées d'athlètes Cadets et Junior)
- **Champion de France des Clubs de Relais Mixte**

Course qualificative

Les championnats sont qualificatifs pour le prochain Championnat d'Europe des Clubs de Relais Mixte, le quota de clubs sélectionnés n'a pas encore été communiqué.

La course se déroule sur un format XS en relais mixte,
relais A: une femme, relais B: un homme, relais C: une femme, relais D: un homme.

Toutes les relayeuses A prendront le départ ensemble.

Chaque concurrent(e) gardera son dossard et sa puce de chronométrage.

Les relayeurs A-B-C rendront leur puce à la fin de leur parcours pédestre

Le passage de relais s'effectue dans la zone prévue (départ natation) sans contact physique entre coéquipiers, le relayeur suivant ne partira qu'à l'arrivée du relayeur précédent dans cette zone. (pénalité en cas de départ anticipé)

Le classement de l'équipe s'effectue à l'arrivée du 4^e coéquipier, **les relayeurs A,B et C ne sont pas autorisés à rejoindre le relayeur D pour franchir la ligne d'arrivée.**

Avant Course :

3 Points d'attaches et dossard à présenter aux arbitres à l'entrée de l'Aire de Transition.
Les concurrents devront porter un tenue de compétition au nom de leur club.

En course :

Le port du dossard n'est pas autorisé en natation ;
Devant en course à pied ;
Derrière en cyclisme ;
Ceinture au dessus de la taille.

Aire de Transition :

Chaque équipe aura sa disposition une zone matérialisée dans laquelle devra être déposé le matériel de course.

A l'arrivée :

Vigilance sur la numérotation visible pour le classement
En cas de doute, revenir vers les arbitres

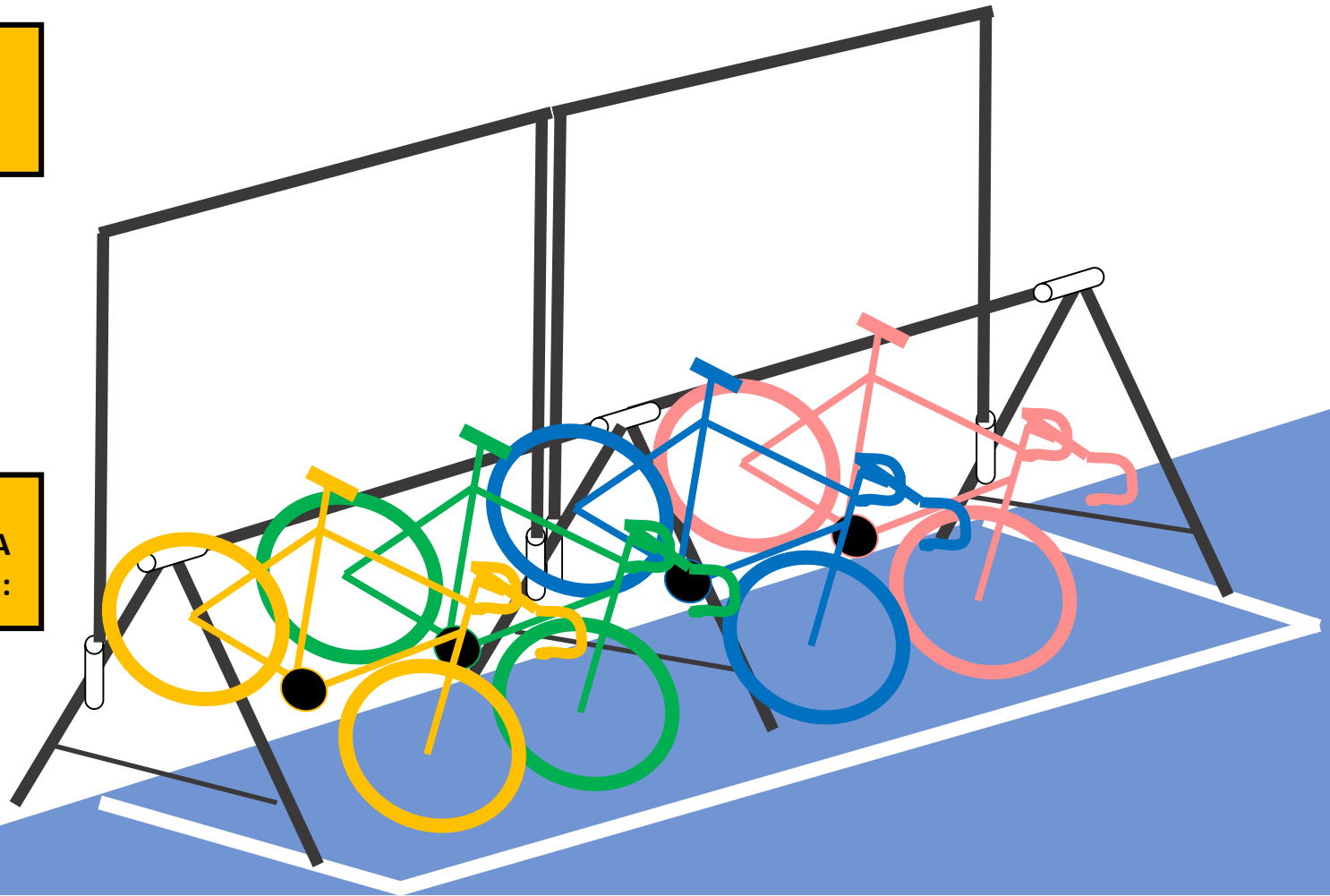


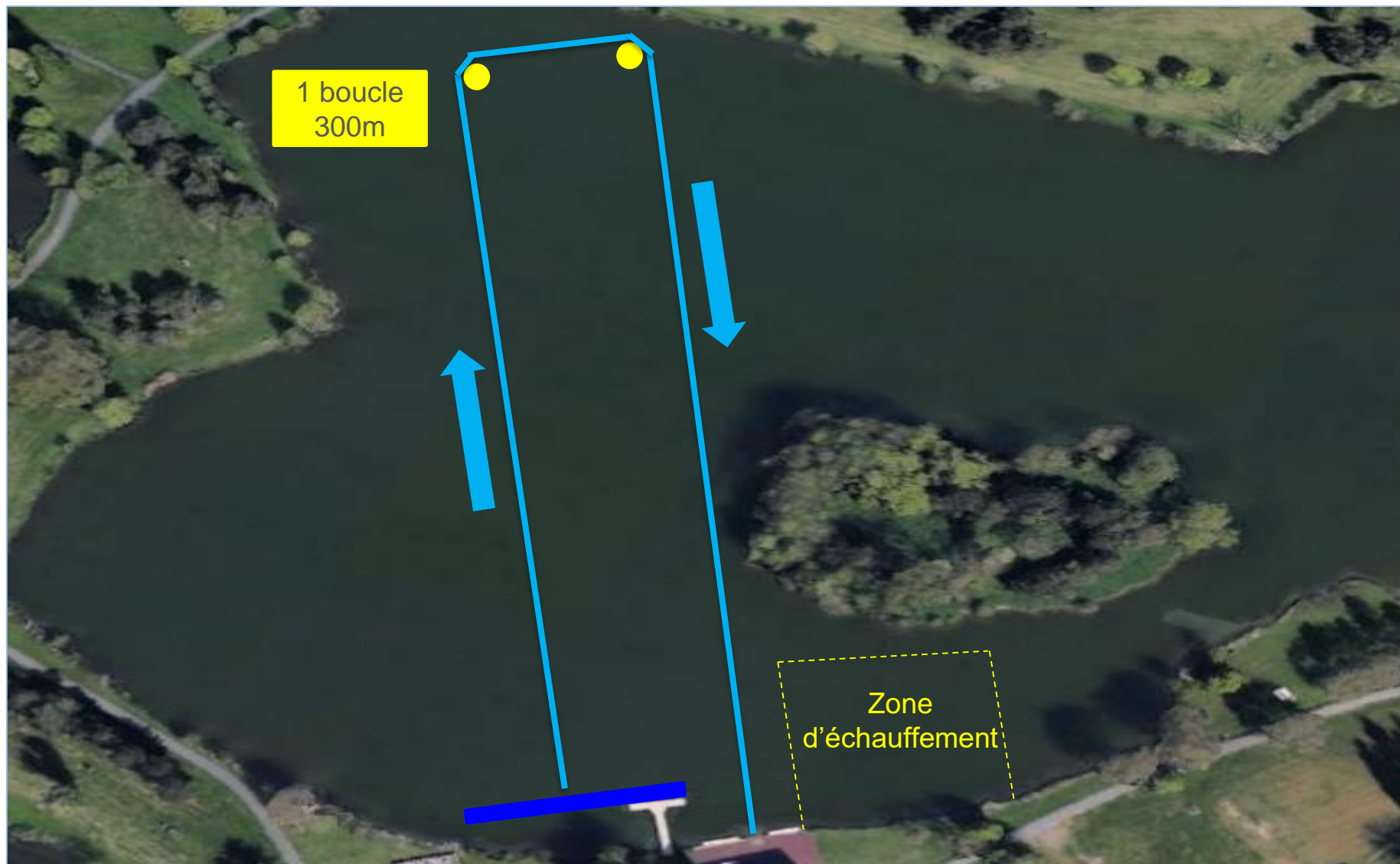
CONSIGNES ARBITRAGE

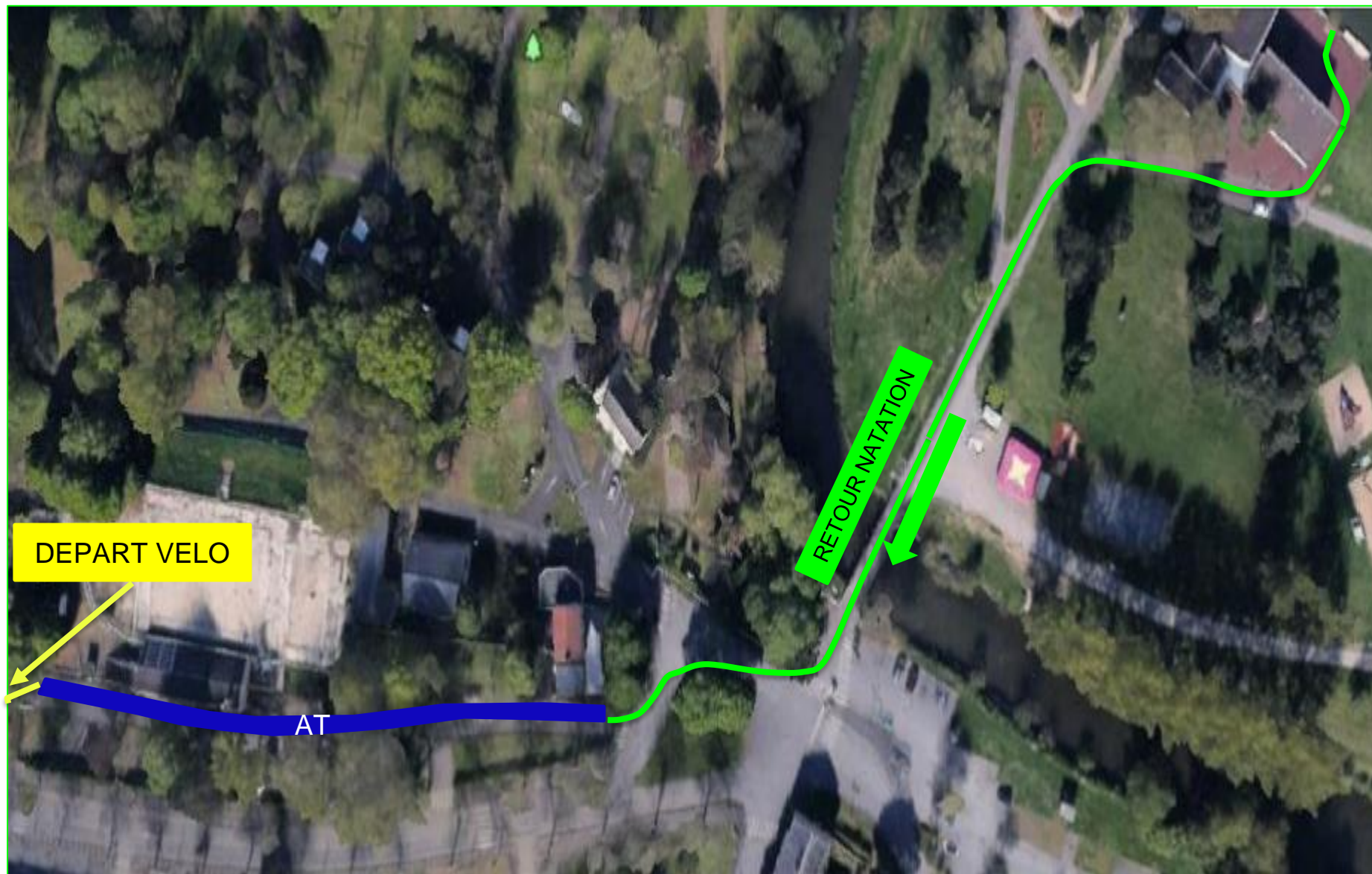
PLACEMENT MATÉRIELS EN TRANSITION

**ACCROCHAGE DES
VELOS PAR LA SELLE
AU DEPART**

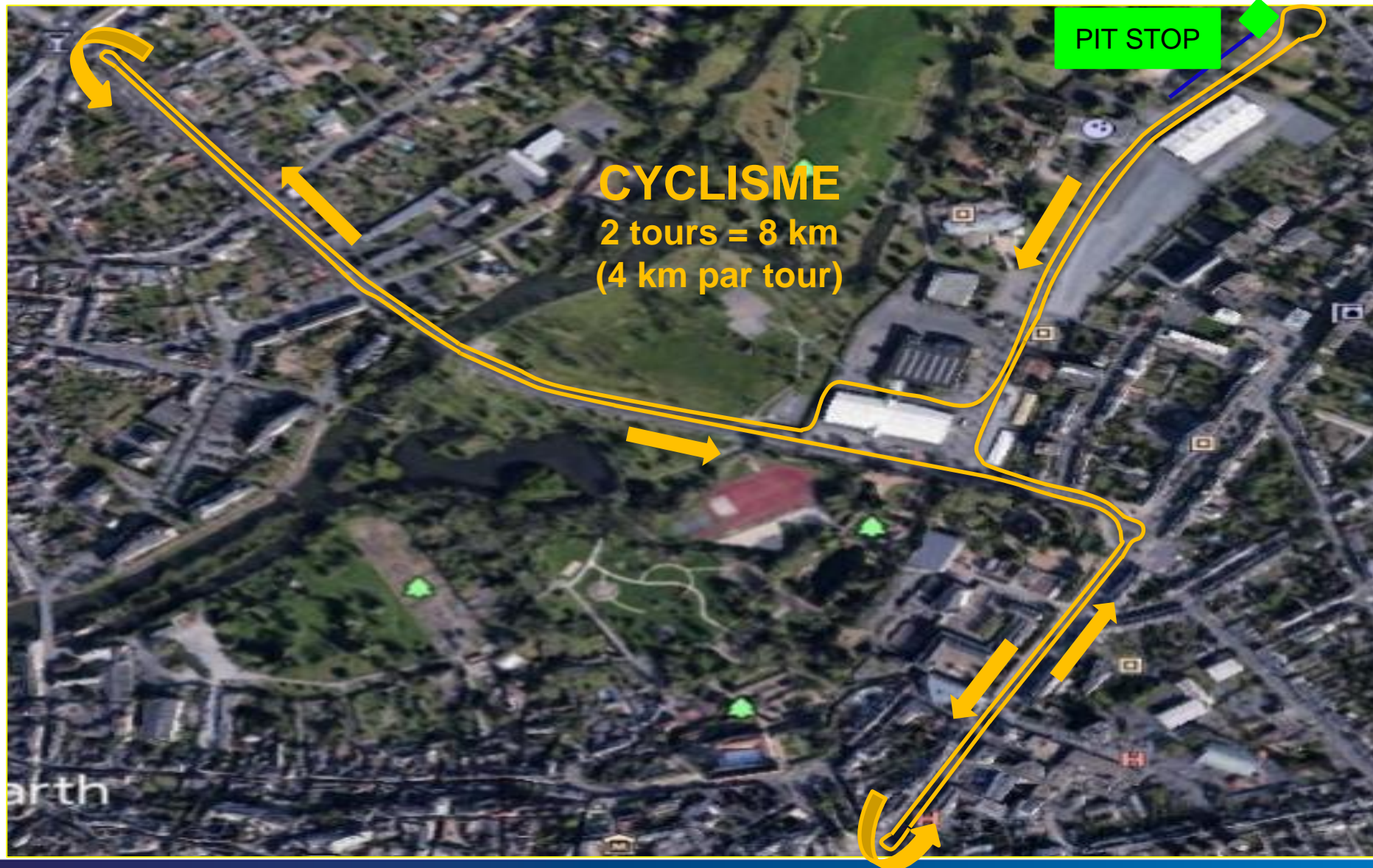
**RETOUR VELO
ACCROCHAGE PAR LA
SELLE OU LE GUIDON:**



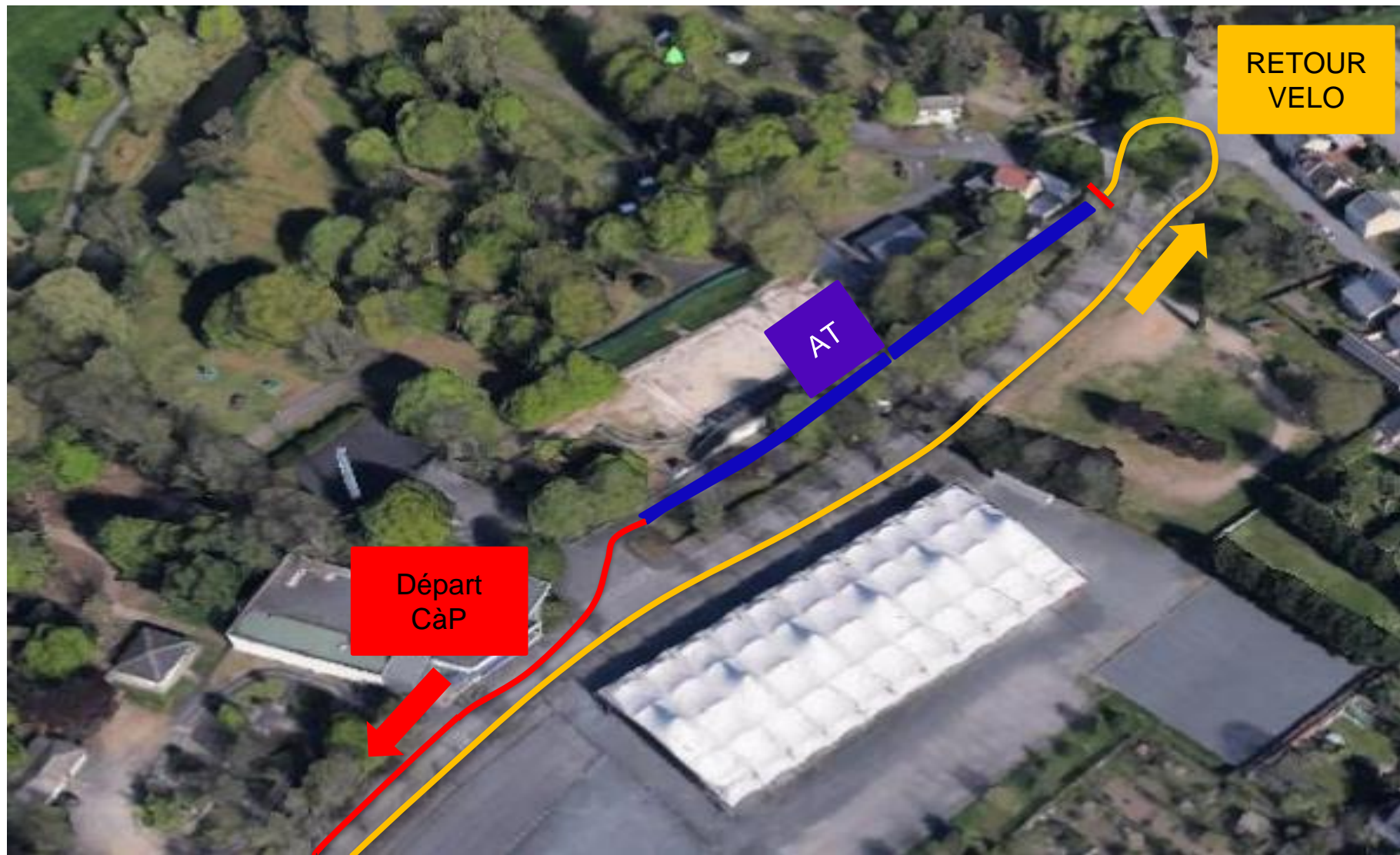








TRANSITION 2 – RETOUR VELO



Procédure :

1. Affichage du numéro de l'équipe sur un panneau situé avant la zone de pénalité. Il est de la responsabilité du relayeur de prendre connaissance de cette information et de réaliser la pénalité.
2. Les numéros des équipes sanctionnés seront clairement affichés dès que possible et au plus tard avant le passage du dernier relayeur devant le tableau.
3. Un coefficient multiplicateur est appliqué aux athlètes ou équipes ayant commis plusieurs fautes

Pénalité par faute:
XS relais: 10 secondes



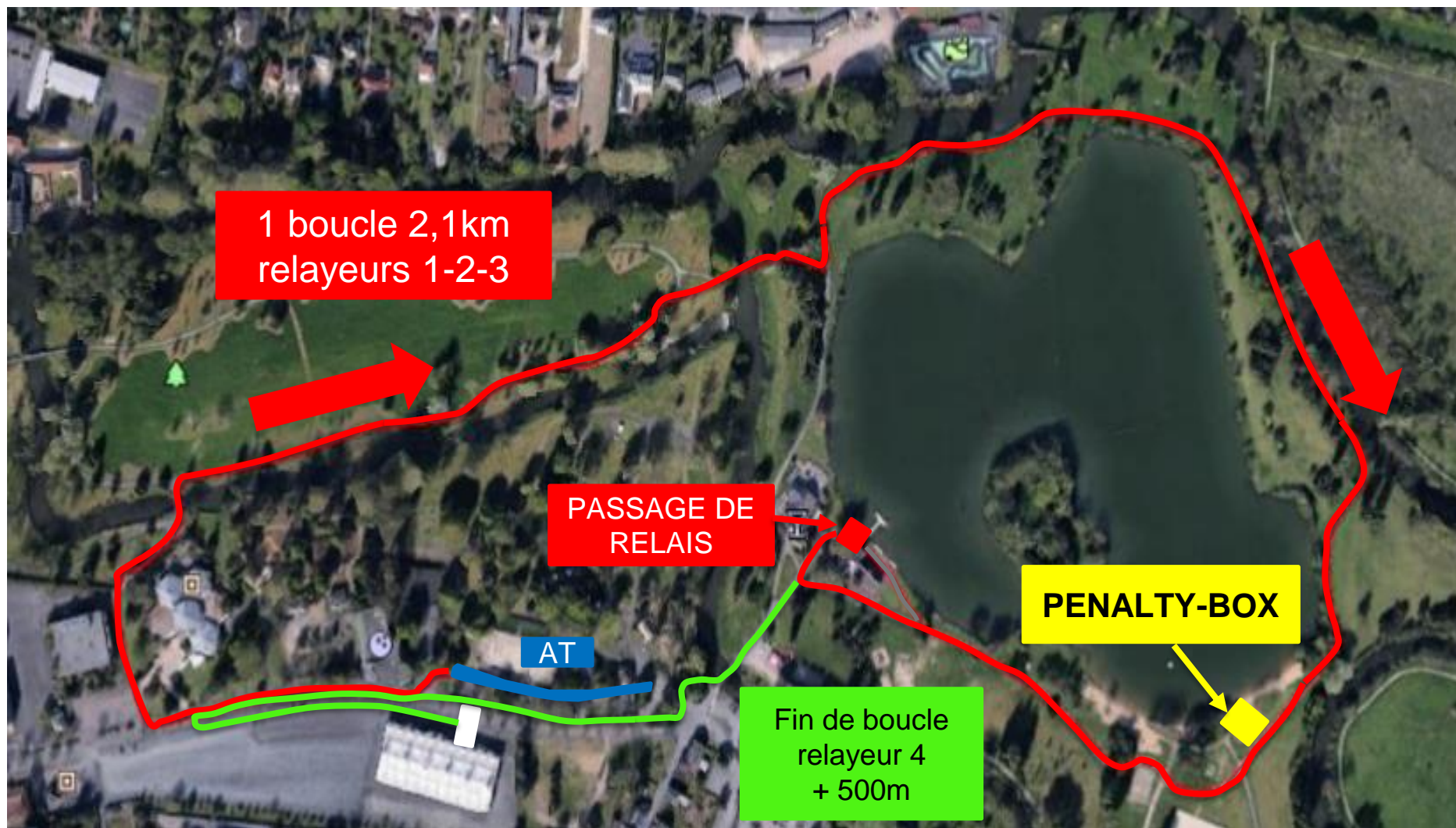


PENALITE

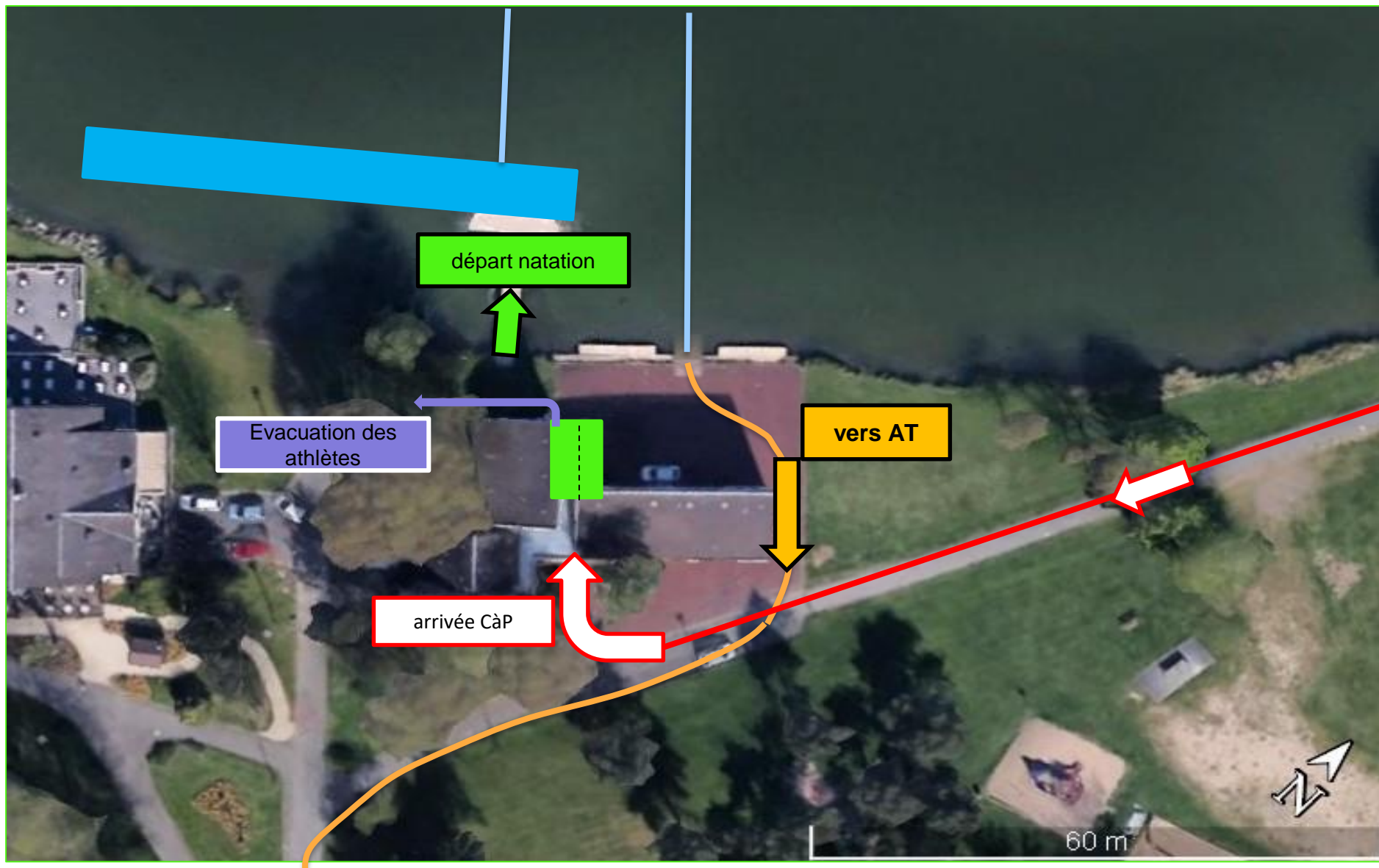


Exemple de fautes entrainant une pénalité

- **Procédure de départ non respectée.**
- **Départ relayeur anticipé**
- **Jugulaire non verrouillée avant la prise du vélo et déverrouillée avant la pose de celui-ci à son emplacement.**
- **Tout casque jeté et non posé.**
- **Matériel déposé ou abandonné en dehors de la zone équipe**
- **Non respect de la ligne de montée et de descente vélo**



ZONE PASSAGE DE RELAIS



S'il est diligenté par les autorités compétentes, les athlètes concernés se verront notifier du contrôle soit par le médecin préleveur, soit par un bénévole désigné.

Ce dernier devra se rendre contrôle, qui se déroulera à la **Piscine de Belle-Isle, 36000 Châteauroux, située à 200 m de la zone d'arrivée.**

Attention les athlètes doivent :

1. Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon,
2. Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte.

IMPORTANT :

Si un athlète est récipiendaire, sa présence au protocole est prioritaire par rapport au contrôle Anti-dopage.



PARTENAIRES FÉDÉRAUX



PARTENAIRES ORGANISATION



Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation
<https://sitetcc36.wixsite.com/leclub>

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur
<https://www.prolivesport.fr/>

Retrouvez les Réglementations Sportives :
<https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>



DUNKERQUE METZ CHATEAUROUX QUIBERON SAINT-JEAN-DE-MONTS

2021
GRAND PRIX DE TRIATHLON

TRIATHLON
Open
DE CHATEAUROUX
Harmonie mutuelle

21/22 AOÛT 2021
PARC DE BELLE-ISLE
CHATEAUROUX















